



inFO 13

Chers collègues,

Comme vous le savez, le gouvernement de Mme Borne a annoncé sa réforme des retraites et souhaite la faire passer en force alors que deux Français sur trois y sont défavorables.

L'ensemble des syndicats a décidé de faire front commun pour combattre cette contre-réforme. Quels que soient les arguments invoqués par le gouvernement, elle apparaît injustifiée, voire cruelle, pour les travailleurs qui devront sous la contrainte travailler deux années supplémentaires avant d'avoir le droit de partir, qu'importe le montant de la pension accordée.

Ce report de l'âge légal de départ à la retraite de deux ans pour tous est une aberration injuste que nous devons combattre par tous les moyens : la grève reconduite, les manifestations imposantes et médiatisées, mais aussi les pétitions ([signer en cliquant ici](#)).

Cette pétition de l'intersyndicale recueille déjà plus de 500 000 signatures.

Déjà, beaucoup d'appels à la grève ont été lancés dans différents secteurs :

- Dans l'Éducation Nationale (premier et second degrés), dans le supérieur et dans l'ensemble de la fonction publique,
- À la SNCF,
- Dans les organismes sociaux,
- Dans les transports aériens,
- À France TV,
- À la RATP,
- Les transports,
- La police appelle à participer à la manifestation,
- Le commerce,
- Les raffineries et l'industrie chimique,
- Dans l'énergie, etc.

**A Lille, une journée de grève et de manifestation aura lieu**



Réunissons-nous dans nos établissements respectifs ! Dans de nombreux collèges et lycées des HIS et AG sont déjà prévues afin de mobiliser un maximum de collègues. Dites-nous par retour de ce mail ce qu'il se passe dans votre établissement. Il ne faut pas hésiter à prendre position comme le collège de Comines, [voir annexe ci-dessous](#)

Disons :

- **NON à Mme Borne qui affirme la fin des régimes spéciaux (EDF, RATP, SNCF, Banque de France, etc.) ainsi que des droits qui y sont rattachés. Cela ouvre la voie à une future suppression des régimes de retraite des fonctionnaires.**
- **NON à deux ans de travail supplémentaires pour tous !**
- **Que les précaires, y compris ceux de l'Éducation Nationale, par leurs conditions d'emploi, ne pourront même pas prétendre au minimum de 1 200 euros parce qu'ils ne disposeront pas d'une carrière complète !**
- **OUI à l'augmentation des salaires sans contreparties, ce qui, mécaniquement, augmentera le montant des pensions.**
- **OUI à la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités de cotisation, revendication réaffirmée au congrès FO de Rouen !**

Soyons nombreux dans la rue à partir du 19  
janvier !

" EN MÊME TEMPS "  
TRANSGÉNÉRATIONNEL



Pour en savoir plus, vous pouvez lire :

- [Le communiqué du SNFOLC](#)
- [Le communiqué de la FNEC FP-FO](#)
- [Le communiqué de la FGF FO](#)
- [Le tract intersyndical de l'Education](#)
- [Le tract intersyndical du supérieur](#)
- [Le tract intersyndical des confédérations](#)
- [La déclaration de la commission exécutive confédérale](#)
- [Le communiqué de la confédération : Abandon du transfert du recouvrement des cotisations AGIRC ARRCO vers l'ACOSS : une victoire obtenue grâce à la mobilisation de FO](#)

## **Annexe : exemple de prise de position.**

A Comines, le 17 janvier 2023

### **Motion des personnels du collège Philippe de Commynes**

A Mme Valérie Cabuil

Rectrice de l'académie de Lille

**Objet : Prise de position des personnels du Collège Philippe de Commynes pour l'abandon du projet de réforme des retraites présenté par Madame la Première Ministre, E. Borne le 10 Janvier dernier à l'Assemblée Nationale.**

Madame la Rectrice,

Nous, personnels du collège Philippe de Commynes, réunis ce mardi 17 janvier 2023 en heure d'information syndicale, syndiqués ou non syndiqués, enseignants, infirmière et assistante sociale, A.E.S.H., A.E.D., personnels administratifs et TOS exigeons l'abandon du projet de réforme présenté ce mardi 10 janvier dernier par Madame la Première Ministre, Elisabeth Borne à l'Assemblée Nationale. En effet, nous nous opposons, comme une grande partie de nos concitoyens,

à tout projet visant à repousser l'âge de départ à la retraite, à augmenter la durée de cotisation ou encore à supprimer les quarante-deux régimes spéciaux et notamment le code des pensions civiles et militaires pour lequel nous sommes concernés.

Nous sommes parvenus à un point de non-retour : Les prix explosent et les personnels subissent un effondrement inédit de leur pouvoir d'achat. S'y ajoutent, l'augmentation dérisoire du point d'indice à 3,5 % gelé depuis un trop grand nombre d'années, la dégradation continue des conditions de travail, l'annonce de près de deux mille suppressions de postes dans l'Education Nationale pour la rentrée 2023, sans oublier les sept mille neuf cent suppressions sous le précédent mandat. Et c'est dans ce contexte que nous apprenons que les personnels devront désormais travailler jusqu'à 64 ans !

En revanche une revalorisation salariale réelle et forte que nous demandons depuis de nombreuses années permettrait d'augmenter les cotisations sociales et donc, de financer les retraites.

L'appel unitaire des organisations syndicales pour la grève du 19 janvier est historique, et nous sommes convaincus que, comme en 2019, cette mobilisation interprofessionnelle permettra de préserver notre système de retraite. Nous sommes prêts à nous mobiliser, à renforcer le cortège des manifestants ce jeudi et à discuter de la reconduite du mouvement suite à l'assemblée générale.

Ce sont nos concitoyens les plus modestes qui, davantage touchés par une mortalité précoce vont subir de plein fouet le recul de l'âge du départ à la retraite. Ce sont également davantage les femmes, qui connaissent des périodes de non-emploi qui verront leurs droits à la retraite dégradés. Nous ne sommes pas dupes...l'annonce de la prise en compte de nouveaux critères de pénibilité est d'une grande hypocrisie : Ces critères existaient avant que Monsieur Macron ne les supprime à partir du 1er octobre 2017 faisant passer le compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P) par le compte personnel de prévention (C2P).

De très nombreux enseignants, CPE, Psyen, AED, AESH, n'ont pas un parcours professionnel linéaire et ont commencé à travailler après l'âge de 22 ans. La majorité des personnels sera alors confrontée à ce dilemme : partir à l'âge légal avec une grosse décote (-1,25 % par trimestre manquant) ou continuer jusqu'à 65, 66 ou 67 ans pour avoir une retraite à taux plein ?

Comment accepter que les personnels de l'éducation dont les salaires sont déjà insuffisants, en particulier les AED, AESH et les agents de catégorie C, doivent travailler plus longtemps, pour une pension toujours trop faible, dans un contexte d'inflation ?

Ce que nous trouvons surprenant, c'est qu'il n'y a aucune nécessité économique à cette réforme. Contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, il n'y a pas de menace de déficit insurmontable de notre système des retraites, et les solutions de financement existent. Aujourd'hui, le régime est excédentaire. Le dernier rapport du Comité d'Orientation des Retraites (COR) de septembre 2022 le mentionne. Et si certaines prévisions envisagent un éventuel déficit, une récupération sur les exonérations patronales permettrait de maintenir largement l'équilibre tant

souhaité par le gouvernement. Elles s'élèvent à plus de 80 milliards lorsque Madame la Ministre en cherche 12 pour 2027 !

Par conséquent, nous serons en grève dès le 19 janvier à l'appel de l'intersyndicale pour exiger :

- Le retrait de la réforme des retraites Borne-Macron.
- L'augmentation immédiate des salaires pour tous sans contrepartie, a minima à hauteur de l'inflation.
- La création massive de postes sous statut permettant une baisse des effectifs par classe, et de meilleures conditions de travail, d'apprentissage et d'encadrement.
- l'abrogation ou l'abandon des contre-réformes qui détruisent l'Ecole publique, notamment la réforme des lycées professionnels, le pacte Ndiaye, la réforme Blanquer du baccalauréat et Parcoursup.
- Une revalorisation salariale et un vrai statut pour les AESH et les AED à la hauteur d'une véritable politique d'inclusion.

C'est pourquoi, nous, personnels du collège Philippe de Commines, nous mobiliser, c'est réaffirmer les valeurs pour lesquelles nous sommes pleinement engagés pour une école plus juste et plus forte pour tous.

Les personnels présents à l'heure d'information syndicale organisée par la section locale du SNFOLC59 17 janvier 2023, avec l'aide des militants de la FSU.

*Pour vous désabonner il suffit de le demander en répondant à ce message.*

***Le secrétariat de la section départementale du nord***

**SNFOLC**

03 20 52 49 18 / 07 86 12 16 62

<http://www.snfolc59.fr/>

**254 Boulevard de L'usine CS 90022 59045 Lille Cedex**